

OLIVIER MARLEIX
DÉPUTÉ D'EURE-ET-LOIR
MAIRE D'ANET

Paris, le 26 OCT. 2016

Cher Monsieur,

Vous m'avez fait part de votre mécontentement quant à l'intention du gouvernement de financer de nouveaux radars en 2017 dans le cadre du projet de loi de finances pour 2017. J'ai pris connaissance de votre message avec beaucoup d'attention.

Il faut tout de même reconnaître que la fermeté en matière de sécurité routière depuis une dizaine d'années a permis de passer de 10 000 morts par an sur les routes de France à moins de 4 000 aujourd'hui. C'est 6 000 deuils tragiques en moins, 6 000 familles brisées en moins et nous pouvons en être fiers collectivement.

Toutefois, je crois qu'une politique de sécurité routière ne doit pas donner lieu à un sentiment de racket mais doit amener les usagers à changer leurs comportements. Je crois que le nombre de radars déployés dans notre pays est globalement suffisant.

C'est pourquoi j'ai signé l'amendement de mon collègue Franck Marlin qui propose d'affecter les crédits prévus pour de nouveaux radars aux collectivités territoriales pour financer leurs investissements en matière d'entretien et d'amélioration des réseaux routiers relevant de leurs compétences.

De façon plus générale, vous pouvez compter sur moi et ma famille politique pour défendre une politique mesurée en matière de sécurité routière, qui n'engendre pas le sentiment de racket que vous exprimez.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement,

Olivier Marleix

Olivier MARLEIX

1
2
2